



10.07.2021 <https://u.to/MsWAGw> <https://u.to/PMWAGw>

20.07.2021 <https://u.to/RwitGw>

27.07.2021 <https://u.to/9iKPGw>

02.08.2021 <https://u.to/QO2EGw> <https://u.to/pgitGw>

Étant donné que l'arrêté préfectoral d'éloignement du 21.05.2021 a fait l'objet d'un appel, conformément à vos explications de cette procédure, comme juridiquement nul devant le tribunal administratif et que cette procédure a un effet suspensif (dossier TA de Nice N° 2104334), j'ai le droit de recourir à la procédure habituelle de renouvellement d'une attestation d'un demandeur d'asile dans le cadre de la procédure engagée après l'arrêté d'éloignement.

En cas de refus, je vous prie d'envoyer une réponse à l'adresse de mon représentant indiquée ci-dessus et à mon e-mail [bormentalsv@yandex.ru](mailto:bormentalsv@yandex.ru).

Veillez agréer, Monsieur Préfet, mes salutations.

